

## **PROJET DE PARRAINAGE DES CHEVAUX ET PONEYS DE L'ECURIE CHEVAUX**

### **INTRODUCTION :**

Suite à la réduction du nombre de palefreniers, (en raison des mesures gouvernementales qui visent à réduire et/ou ne pas renouveler les emplois aidés), nous souhaitons mettre en place un parrainage des chevaux et poneys de l'écurie chevaux qui va être proposé à titre expérimental sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2011.

Il faut savoir que notre association n'a pas aujourd'hui d'autres solutions pour l'embauche des palefreniers que les contrats aidés. Cette alternative pourrait permettre de palier en partie à ce problème important dans notre fonctionnement, tout en offrant aux candidats intéressés la possibilité de pratiquer davantage leur sport favori.

### **Objectif :**

Confier chaque cheval et chaque poney (dans la liste définie par Guilhem) à un cavalier :

- galop 5 / 6 / 7 Ados ou Adultes
- galops 0 à 4 Adultes

qui en deviendra son parrain.

### **Fonctionnement :**

1. Le parrain s'engage à prendre en charge l'entretien du boxe à raison de :

- 1 fois entre le lundi après-midi et mardi
- 1 fois entre mercredi après-midi et jeudi
- 1 fois entre vendredi après-midi et samedi

Ceci pendant l'année scolaire y compris les petites vacances

En cas d'impossibilité, il doit s'arranger avec un autre parrain



Le boxe doit donc être fait 3 fois par semaine et à fond (y compris abreuvoir). La remorque du tracteur sera à quai les jours prévus ainsi que seront mis à disposition, une brouette et un plateau garni de paille (l'écurie devra rester propre)

2. En contrepartie, le parrain bénéficiera d'une 2<sup>ème</sup> leçon hebdomadaire avec le cheval qu'il parraine, dans les créneaux horaires prévus à cet effet.(cf : feuille ci-jointe)
3. L'affectation des chevaux sera faite par Guilhem en fonction des candidatures proposées.
4. Tout parrain manquant à ses obligations se verra retirer l'affectation du cheval.
5. Cette proposition sera faite par écrit, début janvier, à tout les cavaliers
  - galop 5 / 6 ou 7 Ados ou Adultes
  - galops 0 à 4 Adultes

Cette organisation prendra effet le **Lundi 31 janvier** et ceci à titre expérimental jusqu'à la fin juin.

➔ **Réponse par écrit pour le Samedi 22 janvier, dernier délai**

✂ .....

## SOUHAIT DE PARRAINAGE

Nom : .....

Prénom : .....

Niveau : .....

Chevaux ou Poneys de l'écuries chevaux que je souhaite parrainer (mettre si possible plusieurs noms) : .....

.....

.....

Créneau sur lequel je souhaite monter pour ma 2<sup>ème</sup> leçon hebdomadaire : ( mettre si possible plusieurs créneaux )

.....

.....

.....

Page :2/3

# Ecole Départementale d'Equitation - Poney club

**AURILLAC CANTAL**

Avenue de Julien

15000 AURILLAC



## CRENEAUX POSSIBLES POUR LA 2EME LECON HEBDOMADIARE

### ADULTES (Galops 0 à 4) :

DEBUTANTS	MERCREDI	14H45	4 places
DEBUTANTS	SAMEDI	15H45	4 places
GALOPS 1/2/3	MERCREDI	16H00	9 places
GALOPS 3 / 4	VENDREDI	17H30	3 places
GALOPS 4/5	MARDI	19H30	4 places

### ADULTES – ADOS (GALOPS 5/6/7) :

GALOPS 5/6	MERCREDI	13H30	3 places
GALOPS 5/6/7	MARDI	18H30	4 places
GALOPS 5/6/7	MERCREDI	16H30	3 places
GALOPS 5/6/7	JEUDI	18H15	9 places
GALOPS 6/7	MERCREDI	15H15	3 places
GALOPS 6/7	VENDREDI	18H30	3 places
GALOPS 6/7	VENDREDI	19H30	2 places